







1.CONSULTER ET RECENSER

- Réunir l'équipe pédagogique et/ou les acteurs périscolaires.
- Présenter les enjeux de l'EMI.
- Recenser l'ensemble des projets, actions et dispositifs en EMI pour chaque niveau.

2.SE MOBILISER ET IMPULSER

 Déterminer en conseil des maîtres les priorités pédagogiques pour chaque niveau afin de mettre en place une progressivité.



3.FORMALISER

- Inscrire cette progressivité dans un parcours dans la maquette intitulée "Parcours d'éducation aux médias et d'information".
- Rédiger une fiche action dans l'application Adage
- S'appuyer sur <u>la matrice EMI de</u> l'académie de Toulouse et <u>les</u> ressources du CLEMI.

4.FAIRE VIVRE LE PARCOURS

- Valoriser les actions et les projets menés.
- Evaluer et réajuster les priorités en fonction des besoins



*Education aux médias et à l'information



